



## OFFRE D'EMPLOI

# AGENT TECHNIQUE DU SERVICE DES EAUX

## ÉCHELLE D7 OU D9 (TEMPS PLEIN 38H)

---

### Description de la fonction

L'agent technique du service des eaux seconde la responsable du service technique dans la gestion du réseau d'eau communal. Il joue un rôle actif dans la structuration, la modernisation et l'optimisation de ce réseau essentiel au quotidien des citoyens. Il assure l'accès à l'eau potable des citoyens de la commune et reste informé des dernières technologies utiles dans son métier.

Il organise le travail relatif au réseau d'eau (planning, suivi de chantier, rapports, ...) et participe activement à sa mise en œuvre.

### Ses différentes tâches :

Un poste varié, mêlant terrain et administratif :

- Implémentation d'outils numériques de gestion
- Surveillance, entretien et maintenance du réseau d'eau
- Gestion des installations (canalisations, vannes, stations de pompage)
- Détection et réparation des fuites et dysfonctionnements
- Suivi de la qualité de l'eau (pH, contamination, etc.)
- Gestion des aspects électromécaniques et physico-chimiques
- Organisation du travail (planning, suivi des chantiers, rapports)
- Élaboration et mise à jour de la cartographie du réseau
- Réalisation de tâches administratives

### Compétences principales

Savoir-être :

- ° Avoir le sens des responsabilités ;
- ° Avoir un esprit ouvert et positif qui suscite la motivation ;
- ° Avoir le sens de la communication avec divers interlocuteurs (agents communaux, citoyens, ...) ;
- ° Être disponible, flexible et volontaire (périodes de garde obligatoires) ;
- ° Être dynamique, faire preuve d'efficacité et d'initiative ;
- ° Disposer de rigueur personnelle et de méthode de travail ;
- ° Capacité d'adaptation à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs ;
- ° Capacité à réagir rapidement et efficacement en situation d'urgence ;
- ° Savoir travailler en équipe ;

Savoir-faire :

- ° Posséder des connaissances en informatique (outils en bureautique) ;
- ° Capacité de gestion administrative pour assurer le suivi du travail ;
- ° Capacité d'adaptation aux évolutions technologiques ;
- ° Capacité à être clair et efficace ;

- ° Capacité d'organisation ;
- ° Capacité à planifier et organiser les différents travaux à réaliser sur le réseau d'eau ;

Des périodes de garde sont à prévoir et sont définies avec la responsable du service travaux. Durant ces périodes, l'agent technique peut être sollicité à tout moment.

### Conditions d'engagement

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques (obligation de fournir un extrait de casier judiciaire) ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Être porteur au minimum d'un diplôme de niveau secondaire supérieur (ETSS ou CTSS) pour l'échelle D7 ou d'un diplôme de Graduat, Bachelier (BAC+3) dans un des domaines suivants : construction, électromécanique, automatisation, informatique industrielle, environnement ou tout autre domaine utile à la fonction pour l'échelle D9 ;
- Réussir un examen d'engagement (partie écrite et orale) ;

### Conditions particulières

- Avoir une maîtrise suffisante des outils informatiques (Word, Excel, Outlook, internet...)
- Disposer d'un permis de conduire de type B

### Contrat & Echelle de traitement

Echelle D7 : Min 37.396,72 € - Max 55.732,08 € brut indexé/an pour un temps plein.

Echelle D9 : Min 43.900,48 € - Max 63.981,08 € brut indexé/an pour un temps plein.

Allocation de garde

Contrat à durée déterminée à temps plein de 6 mois, avant contrat à durée indéterminée.

### Entrée en fonction

Dès que possible

### Candidatures

Les candidatures doivent être adressées par courrier au Collège communal de Léglise (rue du Chaudfour, 2 à 6860 Léglise) ou déposées à l'administration communale, **avant le 22/05/2026**.

Elles seront accompagnées des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait du casier judiciaire (modèle 595 datant de moins de 3 mois)
- Une copie des diplômes requis
- Une copie du permis de conduire

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Directeur général, Maxime CHEPPE au 063 43 00 05 ou maxime.cheppe@communeleglise.be.